

Communications diverses

«M. LE MAIRE : Vous trouverez, sur votre table, un certain nombre de publications dont une de l'Université de Franche-Comté sur les étudiants à Besançon, une autre sur l'Université et un catalogue de la remarquable, exceptionnelle exposition que nous avons actuellement au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Des 5 500 dessins, vous le savez, qui sont dans nos réserves au Musée, on en a extrait 150, ce sont des pièces remarquables, je vous invite à aller vous promener entre Fragonard, Rouault, Matisse, Dufy et autres.

M. Michel ROIGNOT : Je voudrais simplement, Monsieur le Maire, rappeler comme vous l'avez dit, le caractère tout à fait exceptionnel de cette exposition et des chefs d'œuvre de dessins du Cabinet de dessins de notre Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Vous savez certainement que ce Cabinet des dessins est le deuxième Cabinet de province, juste après Lille et que c'est la première fois depuis de nombreuses années qu'il nous est donné l'occasion de présenter parmi les 5 500 dessins que nous possédons, quelque 150 qui sont parmi les plus beaux et les plus représentatifs des collections du Musée des Beaux-Arts. Donc je voulais simplement insister là-dessus et vous rappeler que les deux conservateurs, Mme STOULLIG et Mme SOULIER- FRANÇOIS nous invitent et vous invitent à une visite qui s'adresse aux élus mais aussi aux services le mercredi 26 novembre prochain à 18 heures. Pour celles et ceux qui seraient disponibles, je ne peux que vous recommander de pouvoir vous libérer pour découvrir l'ensemble de ces chefs d'œuvre.

M. LE MAIRE : Je regrette qu'il y ait un petit problème de concertation parce que le 26, il y a réunion du bureau de l'Agglomération, donc un certain nombre d'entre nous ne pourront pas s'y rendre. Ça serait important que beaucoup y aillent.

M. Michel ROIGNOT : Nous en ferons une deuxième.

M. LE MAIRE : Très bien. Je veux vous dire d'autre part que j'ai reçu la démission de notre Conseil Municipal de notre collègue Safia N'MINEJ qui a des raisons personnelles qui l'empêchent d'assumer son mandat de conseillère municipale. Elle a donc décidé de quitter notre assemblée et nous procéderons à son remplacement lors de la prochaine séance du Conseil Municipal de décembre. S'il l'accepte, c'est Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE qui remplacera Safia».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 2 décembre 2003.